

RÈGLEMENT DU TOURNOI LVLR

« LA RICHE EN BAD #9 »

SAMEDI 24 MAI 2025

DIMANCHE 25 MAI 2025



Le tournoi LVLR est autorisé par la ligue Centre Val de Loire sous le numéro : XXXXX

Le Juge Arbitre de la compétition est Didier PLOYART ;

Le GEO principal de la compétition est William ANDRIEU ;

Les Doubles Hommes et Doubles Dames se joueront le samedi et les Doubles Mixtes le dimanche ;

Pour participer à la compétition, de niveau national, les joueurs doivent :

- être licenciés Fédération Française de Badminton dans les catégories séniors, vétérans, juniors, cadets ;
- être classés N3 / R / D / P / NC à la date du tirage au sort ;

Les inscriptions se feront uniquement sur BadNet (<https://www.badnet.org/>) : inscription et paiement en ligne obligatoire. Les inscriptions reçues sans règlement ne seront pas acceptées. Contact et renseignements : competition@lesvolantslarichois.fr

Les inscriptions seront prises en compte en fonction des critères suivants : la date d'inscription, les contraintes CPPH et une répartition cohérente des paires entre le samedi et le dimanche ;

Le prix est fixé à 15€ pour 1 tableau et 20€ pour 2 tableaux ;

La date limite d'inscription est fixée au lundi 12 mai 2025 ;

Les classements pris en compte sont ceux en vigueur au 15 mai 2025 avec tirage au sort le 16 mai 2025 ;

Les convocations seront publiées sur la page du tournoi sur Badnet au plus tard le mercredi 21 mai 2025 ;

Les joueurs seront répartis dans des tableaux sous forme de poule par TOP. Dans la mesure du possible, pour les phases préliminaires, nous privilégierons les poules de 4 joueurs avec 2 sortants par poule ;

Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper ou supprimer des catégories/tableaux pour le bon déroulement de la compétition ;

En cas de forfait ou de désistement après le tirage au sort et jusqu'à la veille de la compétition, le joueur devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au JA les pièces justificatives de son forfait. Au-delà de ce délai, il disposera de 5 jours pour adresser son justificatif à la Ligue Centre Val de Loire : 6 rue des Urbets – BP 30064 – 18002 BOURGES CEDEX ;

Aucun remboursement ne sera effectué pour les forfaits survenus après tirage au sort sauf sur présentation d'un certificat médical ;

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord, les volants plumes officiels du tournoi sont les RSL 3 ;

Le nombre de matchs sera limité à 170 sur la journée du samedi et 150 sur la journée du dimanche ; De ce fait, une fois ce nombre atteint à la conception des tableaux, les joueurs restants seront placés sur liste d'attente ;

L'échéancier des matchs est à titre indicatif, il peut être modifié avec l'accord du Juge Arbitre ;

Les joueurs ont 3 minutes après l'appel de leur match pour débiter ce dernier. Ces 3 minutes ne sont pas consacrées à l'échauffement du joueur, mais bien à une prise de contact avec le volant et le terrain ;

Les matchs se joueront en auto arbitrage ;

Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum ;

Les décisions du Juge Arbitre désigné par le comité d'organisation sont sans appel ;

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol au sein du gymnase ou sur les parkings prévus à cet effet ;

Le joueur inscrit au tournoi autorise tacitement l'utilisation de son image pour la communication de LVL. Le droit de retrait à l'image peut être demandé par mail à l'adresse : communication@lesvolantslarichois.fr ;

Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non énumérés ci-dessus ;

Toute participation à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

